



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

Un milliard d'euros de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités en 2017, c'est moins que les deux milliards qui avaient été annoncés, mais c'est un milliard tout de même !

Ces chiffres donnent une indication des difficultés engendrées par ce désengagement continu de l'Etat pour toutes les collectivités en général et Mouans-Sartoux en particulier.

Pour la commune, c'est un million de ressources en moins en l'espace de quelques exercices et, dans un même temps c'est une augmentation mécanique et continue des charges de fonctionnement qui pèsent sur les collectivités. Cette baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ne tient pas compte de l'engagement des communes ni des services réels qu'elles apportent à leur population. L'inquiétude gagne tous les maires de France. L'Etat nous doit une visibilité sur nos recettes et c'est autant d'argent qui n'est pas injecté dans l'économie locale. Cela fragilise les entreprises du bâtiment, cela menace la pérennité du tissu associatif ou les services rendus à la population. Nous nous devons d'être imaginatifs pour économiser. Nous l'avons fait en réorganisant certains services municipaux, ou par exemple avec le transfert à la communauté d'agglomération de l'Espace Activités Emploi. Nous le faisons en révisant systématiquement nos contrats



avec nos prestataires et lorsqu'un investissement est programmé, c'est avec des prescriptions techniques les moins énergivores pour que des économies se fassent sur le fonctionnement à moyen terme. Les remplacements des départs en retraite, des fins de contrat ou des mutations sont examinés au cas par cas. Les budgets de fonctionnement de tous les services sont contraints et le parc immobilier va être réduit avec la vente de quelques biens. Néanmoins, les subventions aux associations ont été maintenues, afin de conserver le dynamisme du tissu associatif attendu par la population. Espérons que le nouveau président et le nouveau gouvernement aient pleine conscience que c'est au sein des collectivités locales telles que la nôtre que se construit réellement le lien social, que c'est là que la relation entre élus et citoyens est établie et c'est aussi là que bat le cœur de notre nation.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

La réunion publique du 9 mai a permis de faire le point sur les déplacements et la phase test du plan de circulation. Elle a permis d'échanger avec les Mouansois.

Un bureau d'études a mesuré les évolutions de trafic et des temps de parcours pour traverser la ville :

- **Les modifications rue du Château et rue de la Paix** n'ont pas eu d'impact significatifs sur les trafics mesurés et permettront de sécuriser les piétons rue du Château.

- **Le passage en sens unique rue Marcel Journet** réduit le trafic dans cette rue et l'augmente Rue de la Magnanerie et Chemin des Plantiers. Compte tenu des nuisances engendrées, la réflexion se poursuit. Des aménagements pour améliorer la sécurité des piétons et pour réduire la vitesse des véhicules seront réalisés.

- Le rond-point de l'**allée du Parc** a été réalisé pour sécuriser ce carrefour.

Sur le **boulevard urbain**, les bénéfices ont été quantifiés avec une réduction des temps de traversée en heure de pointe de plus de 30 %.

La suppression des « tourne à gauche », le fonctionnement des feux tricolores sont bénéfiques. La zone de rencontre pourra être réaménagée pour en faire bénéficier les piétons et personnes à mobilité réduite, ainsi que les vélos.

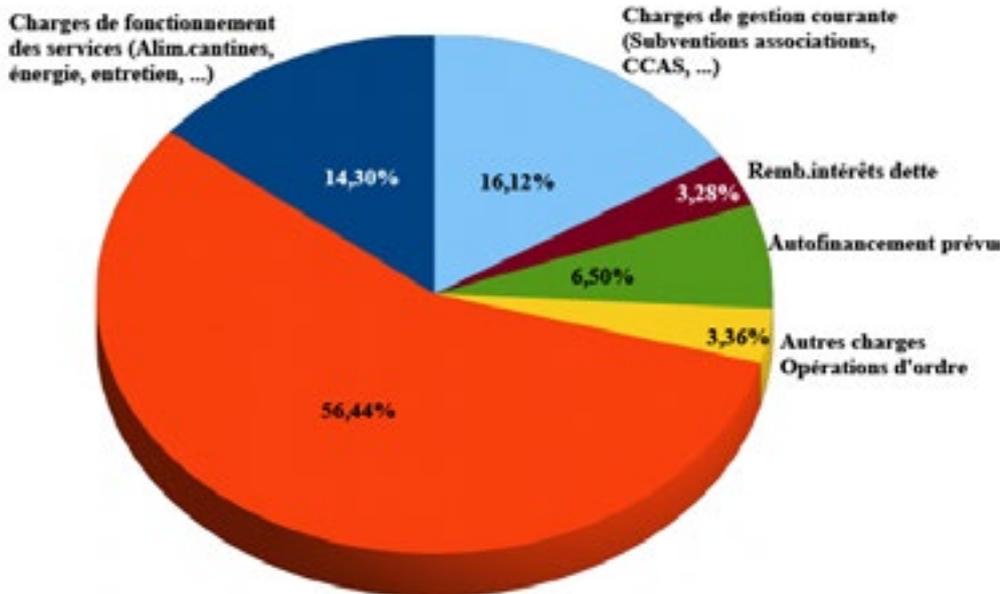
Les panneaux piétons indiquant les temps de parcours renforcent cette dynamique (notre photo ci-dessous). La pratique du covoiturage est encouragée avec un des premiers parkings dédiés du département situé près de l'accès à la pénétrente.

Nous vous proposerons avant la fin du mois de donner votre avis par un questionnaire accessible sur le site de la mairie, Facebook et en version papier disponible en mairie et à la médiathèque. Si vous souhaitez partager vos idées et contribuer : mobilites@mouans-sartoux.net



Le budget 2017 de la commune

Des Dépenses de fonctionnement maîtrisées

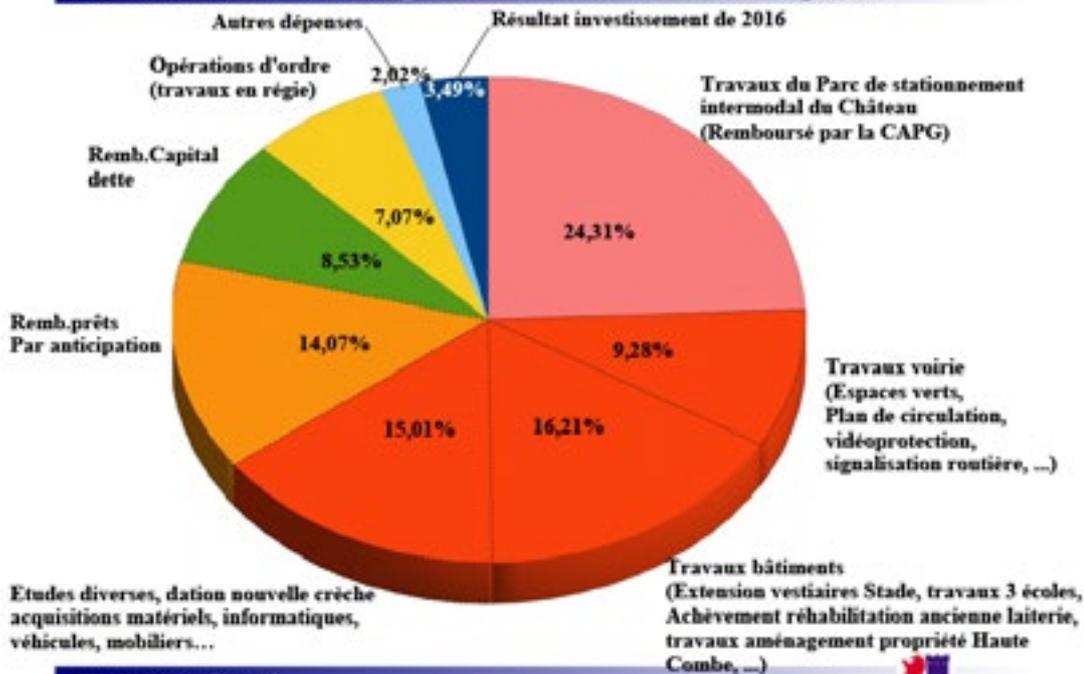


Dépenses de personnel

www.mouans-sartoux.net



Des investissements conséquents et un désendettement important



www.mouans-sartoux.net



Le budget de
Fonctionnement
Investissement

Les principaux
- Fin des travaux
de l'ancien



- Aménagement
- Extension
du
- Réhabilitation
de Haute
- Installation
de vidéosurveillance
- Parking



une en images et en chiffres

de la commune

16 158 600 €

11 325 670 €

investissements :

x de réhabilitation

enne laiterie



ments de voirie

des vestiaires

stade

ion du domaine

te Combe

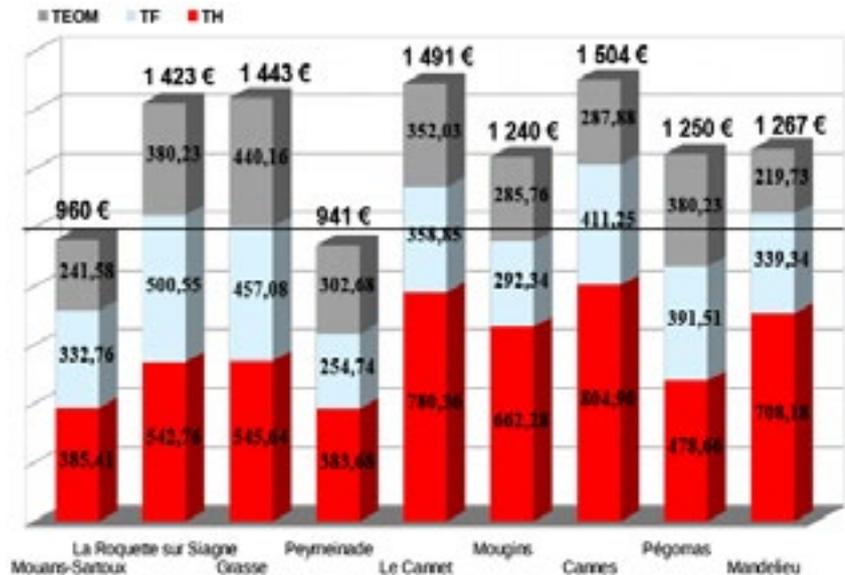
des dispositifs

protection

du château

La Fiscalité à Mouans-Sartoux

Situation d'un couple marié avec 2 enfants propriétaire d'un appartement de 85 m² + garage à Mouans-Sartoux comparée à la situation de ce même couple s'il habitait dans les villes voisines



www.mouans-sartoux.net



9

Dotations - Un désengagement sans précédent de l'État

Evolution de la DGF



Perle de recottes de la DGF cumulées sur la période 2014/2017 : - 2 219 K€

www.mouans-sartoux.net



3



Jardinons sans brûler !

A ce jour, le brûlage des déchets verts est régulé par arrêté préfectoral.

Pourtant, de nombreux feux non autorisés sont encore réalisés dans les jardins de Mouans-Sartoux.

Les échanges avec les particuliers ramènent toujours aux mêmes problématiques : comment faire face à des volumes importants de résidus verts ?

Pourquoi ne pas continuer simplement les pratiques ancestrales ?

Aujourd'hui, nous devons seulement retenir que le brûlage contribue largement à la pollution de l'air respiré. Avez-vous conscience que :

- 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.

- 37 900 km par une voiture essence !
Ce qui donne à réfléchir...

De plus, le brûlage des résidus verts émet des imbrûlés que nous respirons.

La population est ainsi exposée à des particules cancérigènes, à des dioxines et à des furanes, en particulier si les végétaux sont humides.

Mauvaise qualité de l'air : 42 000 décès par an

En France, la mauvaise qualité de l'air cause 42 000 décès prématurés et les particules fines y participent très largement. Elles sont à l'origine de nombreuses maladies respiratoires, de la baisse des défenses immunitaires, de l'augmentation

des maladies cardio-vasculaires, d'irritation oculaire et vont affecter la santé sur le long terme. Continuer à agir ainsi n'est sans doute pas responsable vis-à-vis du voisinage et des enfants à proximité.

Accompagner des démarches vertueuses

La commune de Mouans-Sartoux en a conscience et aspire à accompagner ses habitants vers des pratiques alternatives plus vertueuses et écologiques.

Un groupe de trois étudiants en master professionnel Gestion de l'Environnement et Développement Durable à Nice est impliqué avec la mairie pour supprimer le brûlage des résidus verts sur la commune. En effet, des

pratiques alternatives existent pour valoriser ces résidus en précieuses ressources pour le sol par le broyage, le paillage, le compostage. Mais il est important de considérer le problème à la source en se focalisant sur la composition végétale des jardins : choisir un végétal adapté au climat et à la région permet de diminuer considérablement la production de résidus verts.

Une charte va être proposée aux particuliers qui s'engagent à jardiner de façon raisonnée et respecter leur environnement. Elle représentera un moyen de sensibiliser et mailler le territoire.

Les adhérents seront récompensés d'un kit pédagogique et seront informés des ateliers organisés par les associations dédiées qui permettent d'apprendre ces bonnes pratiques, notamment, des formations gratuites réalisées par l'association GESPER (mrosso@gesper.eu) ou par la CAPG.



Mouans-Sartoux se lance dans le Zéro Déchet !



Dans le prolongement du Défi Familles à Énergie Positive, l'Objectif Zéro Déchet (OZD) met de nouveau les familles au défi ! Trois étudiants en Gestion de l'Environnement et Développement Durable de l'université de Nice s'y impliquent pour accompagner les Mouansois.

Ce projet verra le jour en parallèle dans deux autres communes : Villeneuve-Loubet et Biot. Plus de 20 familles par ville vont être recrutées. L'Objectif Zéro Déchet (OZD) débutera en septembre 2017 et proposera aux familles différents ateliers, des cafés astuces, des visites pédagogiques, afin de leur permettre de réduire au maximum leurs déchets. Les familles souhaitant relever le défi pourront s'inscrire dès le 20 mai ou rencontrer les promoteurs lors du Festival Zéro Déchet organisé par l'Épicerie Boomerang à Mouans-Sartoux dans le cadre du Printemps des Possibles (fin des inscriptions : 20 juillet).

**Vous êtes gênés par une odeur ou une pollution ? Signalez-le sur votre smartphone ou votre Iphone !
Signalement Air est nouvelle application gratuite pour smartphones Android et tablettes développée
par Air PACA et disponible sur le Services smartphone de Air PACA mobile.
Infos sur la qualité de l'air: www.airpaca.org**

Quinzaine du Commerce Equitable

La 17^e [Quinzaine du Commerce Equitable](#) se déroulera partout en France du 13 au 28 mai prochain.

Chaque année depuis 2001, cette manifestation organisée par la PFCE (Plate-Forme pour le Commerce Equitable) donne lieu à plusieurs milliers d'animations dans toute la France dans le but de mieux faire connaître le commerce équitable au grand public à travers animations, expositions, dégustation de produits alimentaires, rencontres avec les producteurs, brunchs équitables, etc. La [Maison du Commerce Equitable](#) (MCE) organisera des événements à Mouans-Sartoux démontrant le dynamisme de notre ville, labellisée Territoire de Commerce Equitable depuis 2009.

Au programme :

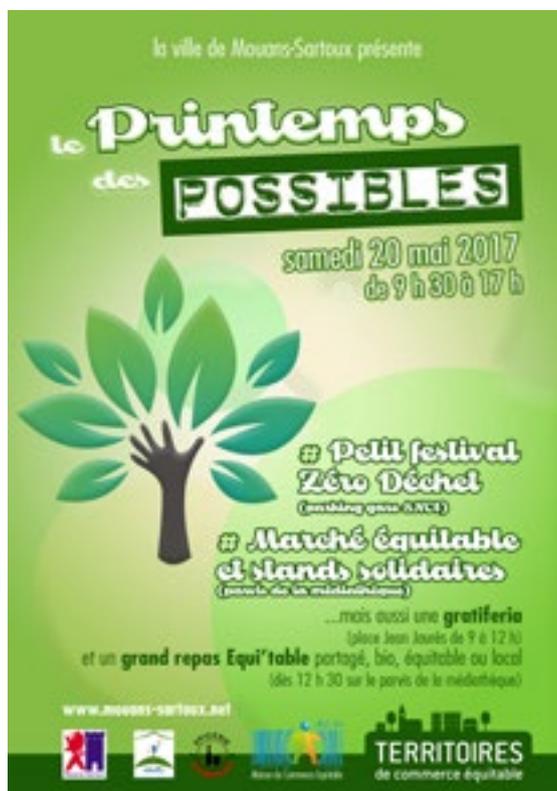
- jeudi 18 mai : tenue d'un stand sur le parvis de la mairie (de 9 h à 13 h) avec des produits équitables et locaux.
- samedi 20 mai : sur le parvis de la médiathèque, dans le cadre du «

Printemps des Possibles » journée des petits producteurs avec tenue de stands, présentation et vente de produits des producteurs de l'arrière-pays fournisseurs de la MCE (de 9 h 30 à 17 heures).
- jeudi 25 mai : tenue d'un stand sur le parvis de la mairie (de 9 h à 13 h) avec des produits équitables et locaux.

A noter, la présence de Gilda Aurelio, responsable des exportations du sucre Mascobado aux Philippines (île de Panay), invitée d'Artisans du Monde, qui terminera à Mouans-Sartoux son long périple. Ce sucre est distribué dans notre boutique.

- vendredi 26 mai : projection, conférence et débat sur le commerce du sucre équitable avec Gilda Aurelio à 20 heures dans l'aquarium de la médiathèque.

Les bénévoles de la MCE seront heureux de vous accueillir pour mieux vous informer et développer le commerce équitable et local dans notre ville et sa région.



Un site de compostage collectif à la Grand'Pièce

A la demande de nombreux résidents de la Grand Pièce et sous l'impulsion de citoyens référents, la mairie de Mouans-Sartoux poursuit sa politique de réduction des déchets, en installant un nouveau site de compostage collectif.

Ce site, mis en place dans la forêt de l'Orée du Bois sur le domaine communal, a été inauguré récemment en présence d'Elodie GRECO d'[UNIVALOM](#), référent technique du projet, de Monsieur le Maire, des élus et des relais citoyens, Magali et Anne-Marie.

A cette occasion, une trentaine de personnes, futures utilisatrices du site, ont reçu une formation sur les bonnes

pratiques du compostage, les apports recommandés, les déchets interdits, le broyat à appliquer... Un suivi régulier est assuré par un maître composteur afin



de garantir sa bonne tenue. L'utilisation du site est soumise à inscrip-

tion mais la demande est telle que la liste des utilisateurs est complète. A ce jour, 5 sites de compostage collectifs sont en fonctionnement à Mouans-Sartoux :

3 en pied d'immeubles gérés par l'OPH de Cannes (Georges Sand, Le Maupassant et Mirabelle), 2 sur le domaine communal La Ludothèque et La Grand Pièce.

D'autres lieux sont à l'étude, l'objectif de la commune étant de promouvoir cet usage avec l'appui de référents citoyens impliqués et en concordance avec sa politique de diminution des déchets.

Si vous êtes intéressés par la démarche, contactez : sophie.decanson@mouans-sartoux.net.

La MEAD cultive le goût d'une alimentation durable

Connaissez-vous la [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable](#) ? Structure créée au sein de la mairie de Mouans-Sartoux en septembre 2016, elle est porteuse du [Projet Alimentaire Territorial](#) (PAT) de la ville.

pour une durée de 6 mois. Sa mission consiste à définir les conditions nécessaires pour proposer des terrains agricoles exploitables en location, et donc permettre l'installation d'agriculteurs sur la commune.



Sur notre photo, Laureen, Camille, l'élú à l'enfance Gilles Pérole, Solène et Laura.

Le projet est porté par Gilles Pérole, adjoint à l'Enfance et l'Éducation, et animé par **Laureen** Traclet, chargée de mission MEAD. Et dans le cadre de son développement, trois personnes ont récemment rejoint la MEAD :

Camille a intégré l'équipe en mars dans le cadre de son stage de fin d'études d'ingénieur agronome ([ENSAT](#)),

Une équipe aux compétences complémentaires

Laura a rejoint la MEAD en mars, après un master en marketing. Elle s'engage sur des missions de communication autour de l'alimentation durable. Le but est de faire connaître les actions et objectifs du projet en vue de les essayer, à la fois auprès d'autres structures (collectivités, entreprises), mais aussi auprès du grand public.

Solène est diététicienne et a été recrutée mi-avril, afin d'accompagner différents publics sur la voie d'un régime alimentaire sain et durable.

Entre autres, il s'agit de mener des ateliers de nutrition auprès des

enfants et des familles, ainsi que des visites pédagogiques sur la région agricole de Haute Combe. La Direction Enfance Jeunesse Éducation accueille donc une équipe aux compétences complémentaires, prête à soutenir un projet en plein développement. Notons que Laura et Solène sont deux volontaires sous un contrat de service civique d'une durée de 6 mois.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Mouans-Sartoux est devenu synonyme d'invention et d'innovation au cœur des territoires, avec la volonté de faire émerger le sens de ce qui rassemble et qui permet de mieux vivre ensemble. Nous avons décidé de relever localement les grands défis auxquels la société est confrontée et d'y répondre par les actes. Faire émerger en permanence des réponses nouvelles, réelles et vivantes. L'éducation, la solidarité,

la culture redonnent du sens à notre vie commune. Nos réussites locales, nous sommes prêts à les partager à toutes les échelles de territoires, du Pays de Grasse au niveau national et international. Penser à travers une action locale pour que l'expérience locale prenne une valeur universelle. Comme l'écrivait le poète portugais Miguel Torga : « *L'universel, c'est le local moins les murs.* »

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Dimanche 7 mai, une majorité de Français s'est exprimée en faveur d'Emmanuel MACRON pour qu'il préside aux destinées de notre pays ces cinq prochaines années.

Même si son élection s'est déroulée dans une configuration inédite face à la candidate du Front National à qui bon nombre d'électeurs ont d'abord souhaité faire barrage, avec un niveau d'abstention record depuis 50 ans et 11% de bulletins blancs/

nuls, il faut accepter ce choix démocratique et nous tourner résolument vers l'avenir et les Législatives des 11 & 18 juin prochains qui décideront elles véritablement de la politique menée en France. J'ai bon espoir d'une alternance franche au quinquennat de F. Hollande car je reste persuadé que les valeurs incarnées par le Projet de la Droite & du Centre sont aujourd'hui majoritaires dans notre pays.

Christophe CHALIER

Les faits marquants du conseil municipal du 6 avril 2017

Le conseil municipal du 6 avril 2017 a été essentiellement consacré aux différents budgets de la commune pour 2017 :

- Budget primitif commune : le maire a souligné que, malgré une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), créant des difficultés qui ont été soulevées par l'Association des Petites Villes de France, le budget de fonctionnement a pu être équilibré grâce à de nouveaux efforts des services de la commune et à une légère augmentation de la Taxe d'Habitation qui passe de 13,35 à 13,55%, de la Taxe Foncière qui passe de 14,16 à 14,51% et la Taxe Foncière Non Bâti qui passe de 50,58 à 51,34%, tous ces taux restant inférieurs aux taux moyens nationaux et départementaux. Pour ce qui concerne le budget d'investissements, notre capacité à emprunter est supérieure à celle qui sera nécessaire pour poursuivre les investissements engagés ou prévus. Le conseil a approuvé ces nouveaux taux et le budget correspondant.

- Subventions aux associations : le conseil a approuvé les montants des subventions prévues pour les associations, sans évolution notable par rapport à 2016.

- Budgets primitifs et tarification de l'Eau et de l'Assainissement : le maire a souligné l'excellence du personnel de la Régie Municipale, qui permet de réaliser 90 % des travaux en interne, et donc des économies par rapport à des travaux sous-traités. Pour la période allant du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, la facture TTC au m³

sera maintenue à son niveau actuel. Le maire a aussi rappelé la création du Syndicat du Foulon qui va permettre aux 9 communes adhérentes de bénéficier d'une ressource nouvelle en eau d'excellente qualité. Enfin, les résultats financiers de la RME lui permettent d'éviter le recours à l'emprunt, tout en épargnant pour de futurs travaux de modernisation et d'extension. Le conseil a approuvé les budgets correspondants.

- Budgets primitifs des Pompes Funèbres et des Transports : ces budgets n'appelant pas de commentaires particuliers, ils ont été approuvés par le conseil.

- Solde de l'Office Mouansois d'Action por la Jeunesse (OMAJ) : pour mémoire, les activités de cet office ont été reprises par la commune en 2016. Le conseil a approuvé la reprise des biens mobiliers et le versement du solde de liquidation de cette association au budget de la commune.

En complément de ces délibérations budgétaires, le conseil a approuvé :

- La signature d'une convention de partenariat avec l'association « Alzheimer Trait d'Union », visant en particulier à installer un « Jardin de Santé » dans l'enceinte du centre culturel des Cèdres.



Jean-Pierre Polydor, le président de l'association Alzheimer Trait d'Union

Séjour à l'île Sainte-Marguerite pour les jeunes de « Si t'es ado »



« Ici tout est calme, plaisir et volupté... »

C'est dans un petit coin de paradis, non loin de nos côtes, sur l'île Sainte Marguerite précisément, que seize jeunes du centre de loisirs de « Si t'es ado » de Mouans-Sartoux, ont vécu une délicieuse semaine.

Expérimentant le plaisir de la découverte au travers d'activités nautiques (paddle et yak board), les jeunes Mouansois ont profité d'un merveilleux site où la beauté des paysages se mêle à la richesse culturelle. Logés au Fort de l'île, ils ont vécu des moments intenses alternant jeux, histoires, baignade, sport et farniente.

Une parenthèse hors du temps, où le « bien vivre ensemble » était le maître-mot de l'équipe d'animation.

Infos sur les projets séjours à la direction Enfance Jeunesse Education de la ville de Mouans-Sartoux au 04 92 92 43 90.



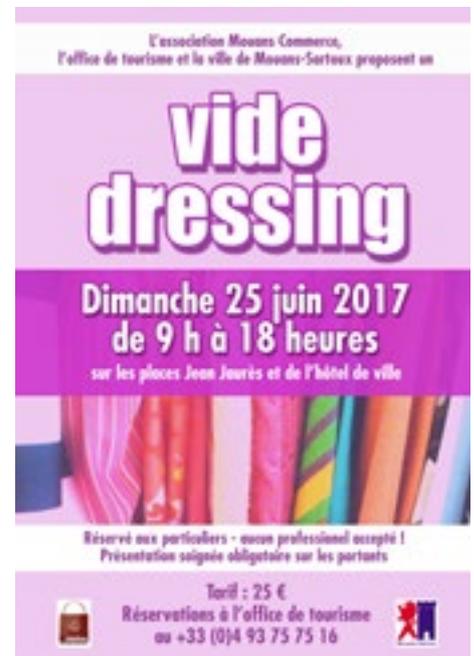
Paddle et yak board au programme des ados mouansois sur l'île Sainte-Marguerite.

La fête du miel 2017 en images



A noter sur votre agenda

- **Samedi 20 mai** : Printemps des Possibles et Printemps Musical
- **Jedi 25 mai** : fête des Groules
- **Jedi 8 juin** : projection du Film SOS Méditerranée à 18 h dans l'aquarium de la médiathèque.
- **Vendredi 16 juin** : soirée d'observation astronomie de 19 h à minuit, dans le parc du château. Un stand restauration sera tenu par Méditerranée Afrique Solidarité au bénéfice de cette association.
- **Mercredi 21 juin** : fête de la musique, de 20 h à minuit sur les places du village et le parc du château.
- **Dimanche 25 juin** : vide dressing de 9 à 18 heures sur les places du village.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim'Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

